

Le directeur général

Dossier suivi par le secrétariat central

Tél. 02 56 31 23 23

Mail : dg-sec@shom.fr

BREST, le 03 juillet 2020
N° 59 Shom/DG/NP

Objet : Suppléance du directeur général du Shom.

Référence : Instruction n° 148 Shom/DG/NP du 01 octobre 2019 relative à l'organisation et au fonctionnement du Shom.

Durant mon absence du vendredi 17 juillet 2020 (APTM) au lundi 17 août 2020 (AVTM), les fonctions de directeur général du Shom seront assurées par l'ASC Patrice Laporte, directeur adjoint du Shom, à l'exception des questions relevant de la sécurité de la navigation.

Pour les questions relevant de la sécurité de la navigation, les fonctions de directeur général seront assurées par :

- l'ICETA Serge Lannuzel, responsable Programme Référentiels, du 17 juillet 2020 (APTM) au 03 août 2020 (AVTM) ;
- l'ICA Jean-Claude Le Gac, directeur des opérations, de la production et services du 03 août 2020 (AVTM) au 17 août 2020 (AVTM).

La signature est réglée par les décisions publiées au recueil des actes administratifs.

L'ingénieur général de l'armement Laurent Kerléguer,
directeur général du Shom,
Signé : Laurent Kerléguer

Destinataires : Intéressés.

Copies extérieures : CEMM/CAB - SGA/CAB.

Copies intérieures : DG - DA - DG/CM - DMGS - DMI - DSD - DRH - SG - DOPS - DTRI - PIL - SG (RAA) - Archives (DG 01.01.03).
